

NOTICE
SUR LA
CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE
DU
FRANC DE BRUGES,
OUVRAGE DE
PIERRE POURBUS.

1766

BRUGES.

Imprimé chez Vandecasteele-Werbrouck.

1852.

187 N 48

L'original de ce cartier pour les voleurs
plaie; celle qui a trouvé à l'hotel à voler
est une copie à Paris 1797 par Pierre
Clouet. Buffon II 210

Carte du Franc de Bruges.





NOTICE

SUR LA

CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE

DU

FRANC DE BRUGES,

OUVRAGE DE

PIERRE POURBUS.



1766

BRUGES.

Imprimé chez Vandecasteele-Werbrouck.

1852.

CARTE DU FRANC.

Bruges possède dans l'antichambre de sa Bibliothèque, une carte du Franc dressée par Pierre Pourbus.

M. le chevalier Marchal en a fait une description, que nous reproduisons plus loin et de son consentement.

Cette carte nous a paru de tout point digne d'être reproduite et publiée. Nous en avons fait faire la réduction avec toute l'exactitude qu'exigeait une œuvre d'une telle importance.

Le mémoire de M. Marchal laisse peu à désirer sur l'histoire de cette carte, mais nous avons cru devoir saisir cette occasion pour publier quelques renseignements sur l'artiste, qui l'exécuta avec une si rare perfection, à une époque où les ressources de la science étaient encore très-bornées.

Pierre Pourbus naquit à Gouda, mais se fixa jeune encore à Bruges et y mourut le 30 Janvier 1584. Il avait épousé la fille de Lanceloot Blondeel, et de ce mariage

*

naquit un fils nommé François, qui se forma à l'art, sous la direction de son père et de Frans Floris.

Pierre Pourbus a laissé de nombreux tableaux. Gouda possédait de lui le plus beau de ses tableaux d'autel. Ses portraits sont peints avec un talent qui les fait avidement rechercher. Il en existe plusieurs à Bruges; l'académie de notre ville en possède deux, qui sont dignes du maître. Un autre tableau de Pourbus est également conservé dans cet établissement: il avait été peint pour être placé dans la chambre des échevins du Franc; il représente le Jugement dernier. On y trouve encore trois petits panneaux représentant la Nativité, l'Annonciation et la Circoncision, qui faisaient partie du tableau précédent (1).

Pourbus se distingua encore comme géomètre ou plutôt comme topographe, et il fut employé en cette qualité à différentes reprises par notre administration communale, par le Franc et le gouvernement central, pour dresser des cartes.

L'on trouve les rubriques suivantes dans les comptes du Franc.

1549—50. Payé à *Pierre Poerbus*, pour les peintures faites sur la carte de Watervliet et des environs 6 liv.

1551—52. Payé à *Pierre Pourbus*, peintre, pour la

(1) Ce tableau a coûté deux cents livres.

1550—51. Payé à maître *Pierre Pourbus*, peintre, pour à-compte d'un nouveau tableau représentant le Jugement Dernier, placé dans la chambre des échevins 72 liv.

Id. Payé à maître *Pierre Pourbus*, peintre, pour soldo du tableau le Jugement Dernier, placé dans la chambre des échevins, et qu'il a fait d'après l'accord conclu avec lui 128 liv.

confection et la peinture de trois cartes désignant la situation du pays et la profondeur de la mer dans le quartier de l'est du Franc. Ces cartes, faites par ordre de la reine, ont été envoyées au gouverneur comte de Beulx et au seigneur de Prael. 60 liv.

1556—57. *Payé à maître Pierre Pourbus, peintre, pour la confection de la carte de la contrée dite de Zuyghe, près de Damme, ainsi que des environs. 13 liv.*

1557—58. *Charles Van Boneem, accompagné de Pierre Pourbus et d'Antoine Schoonmaker, arpenteur, s'est rendu le 13 septembre à Watervliet et à Bouchoule, pour y faire la levée d'une carte de la situation du Poldre dit Joncvrouw Poldre et des terres des environs, ainsi que pour tracer la limite du Franc et de la seigneurie de Watervliet. Payé 12 liv.*

» *Maitre Pierre Pourbus, peintre, s'est rendu à Watervliet avec des échevins du pays; il y a fait deux plans de la situation des terrains dans les environs de Watervliet. 48 liv.*

1561—62. *Pierre Pourbus, peintre, a fait l'entreprise de la confection d'une carte détaillée du pays du Franc et des appendances. Il a fait les vacances suivantes: le 12 juillet 1562 un demi-jour; un demi-jour le lendemain lorsqu'il s'est rendu sur la Halle pour examiner les entirons. Les 20, 21 et 22 du même mois il s'est occupé du plan de la seigneurie de Maldeghem. Il a projeté à Bruges le 17*

et le 18, la carte de Maele. Depuis le 12 jusqu'au 30 août, il a été à Nieuport, Lombaertzyde, Westende, Mannekens-Vere, Schoore, Ouckevliet, Leke, Znade, Zevecote, Moere, Ghistelles, Snelleghem, Leffinghe, Wilskerke, Middelkerke, Ultraeverzyde, Mariakerke, Ste-Catherine, Ostende, Zandvoorde, Oudenbourg, Roxem, Ettelghem, Bredene, Klemserke, Stalhille, Jubbeke, Flissegem, Wendune, Nieuwmunster, Houltave, Varssenare, Blankenberghe, Uytkerke, St-Jean-sur-la-Digue, Meetkerke, St-André, Lisseweghe et Dudzeele. Il a fait des vacations le 2 et le 3 septembre pour mettre au net son travail des jours précédents. Payé conformément à une déclaration par écrit des deux parties et en vertu d'une ordonnance des bourgmestres. . 72 liv.

1562—63. *Payé à maître Pierre Pourbus, pour la confection d'une carte contenant la description et l'indication de la situation de tout le pays du Franc avec ses dépendances, travail qui l'a obligé à visiter diverses localités et de faire beaucoup de vacations. 193 liv. 10 s.*

» *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour la confection de la carte du plat-pays du Franc, désignant les limites des diverses jurisdictions et les tenants et aboutissants . 174 liv.*

1566—67. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, à titre d'à-compte sur la somme qui lui sera due pour la confection et la peinture d'une carte de tout le plat-pays du Franc . 200 liv.*

- 1567—68. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour à-compte du prix de la carte 300 liv.*
- 1568—69. *Payé à Pierre Pourbus, pour à-compte du prix de la confection d'une carte de tout le pays du Franc. 100 liv.*
- “ *Payé au même, pour le même objet. 200 liv.*
- “ *Payé au même, pour le même objet. 200 liv.*
- “ *Payé encore au même, pour le même objet 200 liv.*
- 1569—70. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, à-compte du prix de la confection d'une carte du pays du Franc 200 liv.*
- “ *Id. Id. Id. 100 liv.*
- “ *Id. Id. Id. 200 liv.*
- 1570—71. *Payé à maître Pierre Pourbus, pour à-compte du prix de la confection d'une carte générale du pays du Franc 200 liv.*
- “ *Payé au même, pour la confection de la carte de Biervliet, Watervliet, Waterland et des environs 72 liv.*
- “ *Payé au même, à-compte de la carte générale du pays du Franc 200 liv.*
- “ *Payé au même, pour le même objet. 240 liv.*
- “ *Payé au même, pour la confection de la carte du pays à laquelle il a travaillé longtemps avec ses collaborateurs. Il a dû se rendre dans diverses localités conformément aux états qu'il a produits et contenant en outre*

tous les payements d'à-compte qui lui ont été faits etc. 812 liv. 14 s.

1570—71. *Le magistrat du Franc a payé en tout pour la confection de la carte une somme de 3352 liv. 14 s. Voir les comptes de 1566 —1567 à 1570—1571.*

J'ai pris ces renseignements dans l'Inventaire qui a été publié; mais il suffit d'additionner les différents paiements de 1562 à 1571, pour s'apercevoir qu'il y a ici une erreur et que la somme payée à Pourbus pour la confection de la carte, est de livres parisis 3661-04, soit fl. 1830-12, ou fr. 5319-72. M. Marchal porte le prix total de la carte à 436 livres et 11 deniers de gros; j'ignore sur quelle base il s'appuie, et bien certainement, son compte n'est pas conforme aux renseignements officiels publiés par l'éditeur des Inventaires.

En ajoutant même aux sommes payées à Pourbus ce qui a été reçu par Claeysens pour la copie de la carte, on n'arrive qu'à 4821-04 livres parisis, soit fl. 2410-12, ou fr. 4371-88.

1571—72. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour la confection d'une carte du métier d'Oostburg 42 liv.*

Pierre Pourbus paraît avoir rempli les fonctions d'officier de génie, d'inspecteur des cours-d'eau navigables et d'hydrographe; le nom n'existe pas, mais il résulte des rubriques qui suivent, que la charge en était remplie par notre compatriote.

1559—60. *Payé à Pierre Pourbus, pour la confection du plan du nouveau sas près de L'Écluse. 8 liv.*

- 1580—81. *Payé à maître Pierre Pourbus, à cause des vacations qu'il a faites en mars pour inspecter la rivière dite de Suyd Leye.* 16 liv.
 » *Payé au même pour les frais de l'adjudication des forts de Plasschendaele et de Zandvoorde* 96 liv.
 » *Payé au même, à cause de plusieurs jours de travail en juin, pour tracer l'emplacement du pont dit Noordbrugge à Oudenbourg et du passage-d'eau à Plasschendaele.*
 41 liv. 14 s.

Notre artiste ne crut pas qu'il fût indigne de lui de s'occuper des plaisirs de ses concitoyens et de contribuer à la magnificence des fêtes données par la ville; on trouve dans les mêmes comptes les détails suivants :

- 1548—49. *A Pierre Pourbus, pour la peinture et les décorations du théâtre, selon les exigences de la scène.* 360 liv.
 » *Au même, pour la peinture des porte-flambeaux placés des deux côtés de la Grand'place, ainsi que pour celle de deux piliers,* 128 liv.
 » *Au même, pour plusieurs travaux, livraisons de costumes employés sur la scène ainsi que pour plusieurs accessoires nécessaires aux représentations, tels entr'autres que des peaux de chèvres servant aux acteurs chargés des rôles de l'homme sauvage.* 41 liv. 7 s.
 » *Au même, pour des couronnes, bagues et des pierreries servant à orner les costumes des*

femmes et des filles qui prennent part aux représentations 15 liv.

Dans les comptes de 1552—53, il est mentionné pour avoir fourni les modèles d'un sceau.

1552—53. *Payé à maître Pierre Pourbus, peintre, du chef de divers modèles destinés à la confection d'un sceau pour le service du pays. 4 liv. 16 s.*

On trouve dans ces mêmes comptes le prix qui lui fut payé pour le portrait de feu l'empereur (Charles V), et du roi Philippe II.

1560—61. *Payé à Pierre Pourbus, peintre, pour les portraits de feu l'empereur et du roi regnant placés au-dessus des portails de la salle à manger du palais du Franc, ainsi que pour peinture des armes du pays sur les pierres d'appui (noot steenen) des poutres et sur les cheminées 42 liv.*

La carte du Franc, qui nous est conservée jusqu'à ce jour, n'est pas l'original, ce n'en est qu'une copie faite par Pierre Claeysens, comme il résulte des extraits suivants, pris dans les comptes du Franc.

1596—97. *Payé pour la peinture de la nouvelle carte du Franc destinée à être tendue dans la grande salle, en remplacement de l'ancienne carte qui se détériore entièrement. . 720 liv.*

1599—1600. *Payé à Pierre Claeysens, peintre, pour*

*solde de la peinture de la grande carte,
tendue dans la grande chambre, y compris
le travail accessoire 200 liv.*

1600—04. *Payé à Pierre Claeys, pour des travaux de
peinture extraordinaire à la grande carte
du Franc ainsi que pour tous les ouvrages
accessoires et eu égard à la circonstance qu'il
avait entrepris cette carte à un prix trop
modique, etc. 240 liv.*

NOTICE
SUR
LA CARTE GÉOGRAPHIQUE ET HÉRALDIQUE
DU
FRANC DE BRUGES,
Ouvrage de Pierre Pourbus,
d'après plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale;
Par M. le Chevalier Marchal,
Membre de l'Académie Royale de Belgique.
(Lue à la Séance de la Classe des Lettres le 8 février 1847.)

La ville de Bruges, avec le territoire très-étendu qui l'environne sous le nom de Franc de Bruges, fut divisée, en l'année 1330, par le comte de Flandre, Louis de Nevers, en trois parties: septentrionale, occidentale et orientale. Cette juridiction comprend actuellement les arrondissements administratifs de Bruges et d'Ostende, une partie de ceux de Courtrai, Dixmude, Furnes, Roulers, Thielt, dans la province de la Flandre-Occidentale, d'Eecloo et même quelques communes de l'arrondissement de Gand, dans la Flandre-Orientale, et

enfin toute la partie occidentale de la Flandre zélandaise au royaume actuel des Pays-Bas.

C'est une chose superflue de redire que cette fertile et populeuse contrée, dont le littoral est heureusement situé au milieu de la ligne du rivage atlantique de l'Europe, a été célèbre pendant plusieurs siècles, par sa puissance industrielle et par ses fréquentes révolutions politiques. L'histoire de la ville de Bruges et du Franc en particulier, devait être appuyée par le secours de la géographie. Le magistrat de Bruges, en l'année 1562, a donc rendu un important service, tant à la science de l'histoire qu'à l'administration municipale de sa juridiction, en confiant à Pierre Pourbus, peintre et bourgeois de Bruges, connu antérieurement par des ouvrages remarquables, la confection d'une carte détaillée de la ville et du Franc; en y plaçant toutes les villes et les seigneuries, les chemins et les ponts, les rivières et les canaux, les dunes et les digues; en dessinant exactement le littoral et ses atterrissements avec le courant du Zwyn d'un côté, et celui de l'Yser de l'autre. Le Zwyn est un fleuve distinct de l'Escaut; il a aussi son bassin particulier et son delta. Un bras de ce fleuve entoure en partie l'île de Cadzand et se mêle aux eaux de l'Escaut. Le Zwyn, ou pour mieux dire, selon une expression nautique, la rivière de Bruges, que les vaisseaux de l'océan Atlantique remontaient primitivement en quatre heures, fut successivement la cause de la prospérité et de la décadence de cette grande ville; car si le fleuve était facilement navigable pendant le ix^e siècle, au temps de l'inféodation de la Flandre au marquis et comte Baudouin I, l'ensablement du lit fit perdre insensiblement la facilité de la navigation, de manière qu'au xiii^e siècle l'on ne pouvait, à l'époque de l'expé-

dition navale de Philippe-Auguste, remonter que jusqu'à Damme, port intermédiaire entre Bruges et L'Écluse. Pourbus a dû représenter ces ensablements successifs qui furent la cause de la construction d'un canal qui circule à l'extérieur de la ville de Damme, afin que les commerçants ne s'établissent point dans cette place, de préférence à Bruges. Ces faits sont notoires, mais on ne sait pas généralement qu'au commencement du xv^e siècle, cette navigation devenait pénible au port même de L'Écluse. Alors Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, prenant en considération la difficulté de la manœuvre des matelots, manœuvre qui est aussi dangereuse dans cette rivière que dans les mers orageuses de Biscaye, comme l'atteste une charte que j'ai vue aux archives de l'État, lorsque j'y étais employé en 1827, ordonna le curage de la rivière, par une espèce d'écluse de chasse pour agir par la marée basse, pendant le reflux pélagique; mais la science de l'hydraulique avait fait alors trop peu de progrès pour assurer l'exécution de ce travail que l'on abandonna.

Revenons à ce qui concerne la carte du Franc de Bruges. On n'avait pas, à l'époque où elle fut confectionnée par Pourbus, l'idée des calculs géodésiques, pour figurer sur la surface plane d'une carte géographique, la courbure du sphéroïde de la terre. On ne se doutait pas de l'ensemble des opérations qui forment, pour nous servir des expressions du traité de géodésie de M. Puis-sant, ce qu'on appelle une triangulation et un canevas géométrique. Deux siècles devaient encore finir avant la mesure de la méridienne de Cassini, les travaux de la carte de Ferraris et l'invention du cercle répétiteur de Borda.

Au temps où vivait Pourbus, la science se bornait à dessiner, sans l'aide de la trigonométrie, un tableau en

perspective à vue d'oiseau, qui développait sur une carte coloriée, les masses des campagnes et des habitations, les nappes des eaux fluviales et pélagiques. C'est d'après ce principe que Pourbus a su peindre avec une admirable vérité, les lagunes et les ensablements des prairies où divaguent, entre Bruges, Damme et L'Écluse, les eaux du Zwyn, restes rétrécis d'un large fleuve. Cette peinture est d'autant plus précieuse qu'elle est presque du temps où les navires atlantiques cessaient de remonter le Zwyn et allaient à Anvers. Les détails archéologiques du cours de l'Yser autour de Nieuport et les changements notoires du sol antique du port d'Ostende, avant les travaux d'attaque et de défense pendant le siège de 1600, comparativement aux ports actuels, sont également remarquables.

En conséquence, selon le témoignage du compte rendu le 15 août 1563 par le bourgmestre de Bruges (voir ladite comptabilité publiée en 1845, par M. Priem, faisant fonctions d'archiviste de la Flandre-Occidentale), Pourbus, le 12 et 15 juillet 1562, monta sur la tour des Halles ; il y dessina la perspective de la ville et des environs. Le 17 et le 18, il procéda de la même manière dans la seigneurie de Male. Les 20, 21 et 22, à Maldeghem, enfin il parcourut, selon cette méthode, toutes les seigneuries du Franc de Bruges, depuis le 12 août jusqu'au 3 septembre. Il travailla ensuite au raccordement et à la mise au net de ses dessins, et il composa la carte du Franc de Bruges sur 6^m,34^e de largeur, et 3^m,72^e de hauteur, ou 23^m,58^e de surface.

Les vacations et les autres opérations pour la confection de cette belle carte, selon ledit compte officiellement rendu en 1563, ont été payées à Pourbus, la somme de 436 livres 11 deniers de gros, monnaie de Flandre, la

livre de gros étant de 40 deniers ou 6 florins de change, valeur nominalement semblable à 6 florins du royaume des Pays-Bas. Cette somme fut donc fl. 2,647-65 c^u; mais la proportion du numéraire étant actuellement à celle de l'année 1563 comme 4 est à 1, je pourrais même l'abaisser encore comme 5 est à 1, dont la somme de fl. 10,470-60 c^u valeur actuelle, ou un peu plus de 22,000 francs (fr. 22,092-96 centimes).

La perfection du travail de Pourbus répond à la valeur élevée de cette somme. Au bas de sa carte, qui n'est pour nous autres modernes qu'un dessin topographique, il y a, en dehors du dessin, une échelle milliaire, figurée entre les pointes d'un compas, selon l'usage du temps, pour mesurer les distances. L'exactitude de ces distances sur la carte est assez rigoureuse. L'on peut juger combien cette grande opération de raccordement et de mesurage, sans l'aide de la triangulation, et qui ne pouvait se faire que d'après des notes données dans chaque seigneurie, a été longue et méticuleuse.

A cette époque, les calculs antiques des degrés de longitude et de latitude en usage d'après Hipparque et expliqués par Strabon, commentés en 1793 par Gosselin, à partir du méridien d'Alexandrie d'Égypte, n'étaient pas encore vérifiés; au temps où travaillait Pourbus, on n'y pensait pas même.

On connaissait donc imparfaitement alors les latitudes et les longitudes, que l'on traçait à l'instar des cartes qui nous sont restées du moyen-âge, d'après la géographie de Ptolomée, dont les incorrections de calcul par les copistes sont si graves quelquefois, qu'il n'a pas été possible de les rectifier, surtout lorsque les localités anciennes ne sont pas au même gisement que les localités modernes, cela se reconnaît principalement, en ce qui

concerne la Flandre, sur les beaux manuscrits 3,941, 3,942, et surtout 14,887 de l'inventaire général, qui sont classés page 83 du Répertoire, et même on le remarque également sur une table du manuscrit 1,041, portant les longitudes et latitudes approximativement mesurées au ^{xxv^e siècle pour les Pays-Bas et le pays de Liège, et par l'ouvrage de Regio Montanus, manuscrit 2,968 de l'inventaire, classé page 1,513 du Répertoire.}

La carte de Pourbus est au-dessus de toute comparaison par son étendue d'environ 42 mètres carrés, avec la superficie des cartes du Franc de Bruges, éditées par ses contemporains, et qui ne sont que de simples feuilles gravées, pas plus graduées en longitudes et latitudes que la sienne, mais ayant, pour y suppléer, selon l'usage de ces temps anciens, une échelle militaire, telle que cela se trouve à la carte de Flandre, dans la description des Pays-Bas, par Guicciardin, édition de 1587, à l'atlas d'Ortelius, en 1589, à celui de Mercator, en 1619, qui est un chef-d'œuvre pour le temps et même à la géographie blaviane de l'année 1667.

Enfin, pour dernier mérite de la carte de Pourbus, en ce qui concerne le seul Franc de Bruges, elle est de 23°,58'; superficie plus étendue que toutes les cartes réunies de l'atlas de Ferraris pour les Pays-Bas autrichiens en entier.

Elle est placée en copie au net à l'hôtel de ville de Bruges, dans la salle qui précède la bibliothèque publique; elle y est exposée depuis très-longtemps, ce fut après sa restauration en l'année 1574, comme l'indique l'annotation suivante qui est inscrite au bas du tableau:

SPECTATORI.

*Francum territorium nobilissimum quartum Flandriæ
Membrum, dictum a libertate, diœcesis Brugensis potissima,
et Irensia aliquanta pars, ab oriente Arsfeliam habet,
fretumque Zelandicum, a septentrione oceano alluitur bri-
tannico, ab occasu ad agrum Furnensem et ultra Dixmudam
secundo flumine Isara Neoportum usque sese extendit. Inde
coniuino tractu Rosilarium ac Tiletum usque ad meridiem
porrigitur. Triginta quinque curias sive ambactos continet:
municipias eu appendices undetriginta, contribules quinque.
Hoc territorium planum est maximeque compascuum. Boves
pecora, equosque præstantissimos et aplos bello, gignit;
abundat lacte, caseo, butiroque: frumenti multiplicumque
leguminum admodum ferax. Ejus chorographiam exac-
tissime superioribus annis abs nobili pictore Petro Pourbus
celebri tabula delineatam et expressam a Senatus decreto,
anni repar. sal. MDLXXI, publice collocatam, sed post-
modum fugientibus colorum formis sensim exolescentem,
Consules, Decurionesque Franconatus hac rursum tabula
ad autographum vetus, expressa opera pictoris itidem
eximii Petri Claissins instaurari et renovari curarunt.
Cernis hic uno velut obtutu sigillatim oppida, municipia,
pagos, vicos, arces, castra, nobilium aedes et sylvas:
imo ipsas etiam plateas, vias, calles, diverticula, aqua-
ductus, portus, pontes, aggeres, chomata atque obices
aquarios, et id genus inumerata, suis quoque coloribus
accurate distincta, conspicis. Nam quicquid extra fines
hujus territorii situm est purpureo, ipsum autem terri-
torium herbido: plateæ, seu via castaneo: aquæ cœruleo:
aggeres pontes et tubi lacteo: agrorum limites, termini
cruces rubeo et colore depicta*

**

*quod si ultra aggeres situm reciproco maris astu pulsatur,
alluvio est. Denique quæcunque intra pomaria seu limites
jurisdictionis Brugensis, vel etiam Damme, Rodenburgi,
Oostburgi, Waterfleti et Mudæ includuntur, discriminat
a sunt lineis rubris. Vale et fruere junio mense CIO XCVII.*

Outre l'utilité topographique, cette carte offre l'avantage qu'auprès du nom de chaque ville, ambacht ou seigneurie, le blason des armoiries y est peint avec leurs étoffes et émaux. Cependant Pierre Pourbus a laissé en blanc quelques écussons. La cause de cette lacune m'est inconnue.

Je dois ajouter que sans l'assistance de M. Veys, docteur en droit, chef de la 4^e division au gouvernement de la province de la Flandre-Occidentale, il m'aurait été impossible de constater avec exactitude plusieurs détails qu'on ne peut bien connaître que par un long séjour et par une longue étude au milieu des localités.

Ayant vu cette carte en 1846, je dois faire observer que j'ai comparé tous les blasons avec plusieurs manuscrits de la bibliothèque royale, tels entre autres: 15,958 de l'inventaire, page 586 du Répertoire, qui est de 1380 à la fin du XIV^e siècle; 18,088 du XVI^e siècle; 5,820 qui est de l'année 1557; j'ai fait usage de ce dernier manuscrit de préférence à tous les autres, parce qu'il est contemporain de Pourbus: on y trouve la description des armoiries de presque toutes les villes et seigneuries de l'ancien comté de Flandre. J'ai fait aussi quelque usage de l'ouvrage imprimé de Lespinoy et des cartes héraldiques du temps d'Albert et Isabelle; il m'a été possible, avec ces différents moyens auxiliaires, de remplir presque toutes les lacunes héraldiques laissées par Pourbus; j'ai soin d'indiquer ces lacunes au tableau qui

va suivre et qui désigne dans la juridiction du Franc de Bruges au XVI^e siècle, les châtelénies, villes, waterninges, ambachten et seignuries.

Analyse héraldique.

(1380 et 1557 désignent les manuscrits de ces mêmes années).

VILLE DE BRUGES. Fascé de 8 pièces, d'argent et gueules. Sur le tout, un lion d'azur, armé, lampassé de gueules, portant sur la tête la couronne comtale de Flandres et accolé d'or. À ce collier est suspendue une croix d'argent. Supports: lion à dextre, ours à senestre, tous deux au naturel. Cimier: l'ancienne couronne comtale de Flandre à 3 fleurons.

FRANC DE BRUGES. Argent; chevron prismatique d'azur.

SEIGNEURIES ET VILLES.

1. **AERTSTOKE (Ambacht).** Azur; 3 besans d'argent. (Voir *Coucke-laere.*)

2. **ABDOYE (blanc).** (1557.) Argent 3 quintefeuilles de gueules.

3. **ARDEMBOURG, (Ville et Ambacht).** Or. Tour de gueules à 3 donjons, le tout crénelé et la porte ouverte. (Voir *Middelbourg.*)

4. **ASSEBROEK (1557).** Gueules. Bande d'argent, accompagnée de chaque côté de 3 quintefeuilles de même.

5. **BEERNEM.** Azur. 3 ours d'or (du mot flamand *beeren*), au chef pallé d'argent et gueules de 6 pièces. (1557): Azur, semé de fleurs de lis d'or, au chef pallé d'or et gueules, de 6 pièces.

6. **BERST (blanc).** (1557.) Or. Échiqueté de sable de 12 pièces.

7. **BEXCEN (blanc).**

8. **BEVEKE.** Fascé d'or et azur de 6 pièces. (1557): Fascé d'argent et sable.

9. **BLANKENBERG (Ambacht).** (1557.) Sable. A la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'un tertre à 3 monticules de même.

10. **BOEKERKE (Ambacht).** (1557.) Azur. 3 besans d'argent, semé de croix crossées, pommelées et à pointes fichées de même. (Voir *Coucke-laere.*)

11. **BARENE (Ambacht).** Argent. Croix des Templiers, accompagnée au 1^{er} canton d'une bécassine, oiseau de rivage (au naturel), au 4^e d'une cannette aussi au naturel. (Voir *Clemskerke.*)

12. **BRSKENS (blanc).**

13. **CALZAND.** Sable, fascé d'argent, pour indiquer l'eau qui entoure l'île. (1557): Sable, aigle à 2 têtes d'argent, membré d'or; ce sont les

armes particulières de la famille Breskens. L'aigle à 2 têtes indique l'Empire, cette flèche ayant été de la Flandre impériale primitivement et non de la Flandre comtale. (Voir *L'Écluse*.)

14. CAMERLINCKX (*Ambacht et Wateringe*). Échiqueté d'argent et azur de 6 tiges.

15. CAPRYCKE. Gueules, alezé du blason de Flandre, le champ ou orle, accompagné de huit chaperons de deuil d'argent. Selon 1557, argent, alezé du blason de Flandre; sur l'orle, 8 chaperons de deuil, 4 d'azur, 4 de gueules. (Voir *Eecloo*).

16. CLERCKEN (*blanc*).

17. CLERMSKERKE (*Ambacht*). Argent, croix des Templiers, c'est-à-dire de gueules et vidée, les 2 sommets de chaque branche recercelées en dehors. Voir *Bredeno* ci-dessus, *Nieuwmunster* et *Vlissegem*, ci-après. Ces quatre seigneuries provenaient des Templiers, comme on le remarque à la ferme ou antique commanderie *De Tempel hof*, près de *Saint-Pierre-Capelle* (voir *Slype*); elles appartenaient à l'ordre de Malthe depuis l'abolition des Templiers; leurs armoiries ne diffèrent que par les accompagnements.

18. COOLKERKE (*blanc*).

19. COOLSCAMP (1557). Azur; chef d'hermines de 9 mouchetures. (Voir *Lichtervelde* et *Eessenre*.)

20. CONTEMACK (*blanc*). Mais les armoiries de la commune actuelle sont ci-après à *Winnendael*, chef-lieu de la commune.

21. COUCKELAERE (*Ambacht*). (1557.) Azur, 3 besans d'argent. Le blasonnement étant le même qu'à Artrycke ci-dessus et à Eerneghem et Ichteghem ci-après, le gouvernement octroya aux francs cantons C à Couckelaere, E à Eerneghem, I à Ichteghem et rien à Aertrycke.

22. COYDE. Gueules, 3 fasces dentelées et crénelées d'argent.

23. DAMME (*Ville*). (1557.) Gueules. Fascé d'argent, chargé d'un levrier courant de gueules au collier d'or.

24. DIXMUIDE (*Ville et Châtellenie*). (1557.) Fascé d'or et azur de 8 pièces. La châtellenie, (selon les MSS. 1380 et 1557) a le même fascé d'or et d'azur avec cotices en sautoir de gueules, brochant sur le tout.

25. DUDEKELLE (*Ambacht*). (1557.) Argent au chevron de gueules, c'était l'ambacht. La seigneurie ajoute au franc canton une clef de sable tournée à droite.

25^a. ÉCLUSE. Voir *L'Écluse*.

26. EECLOO (*Ville*). (1557.) Argent, au double treschoir fleurdelisé de sinople, sur l'écusson il y a le blason de Flandre. Voir *Caprycke* ayant des armoiries presque semblables.

27. EERNEGHEM (*Ambacht*). Azur. 3 besans d'argent. Voir *Couckelaere*.

28. ESSENE (*Ambacht*). Azur. Colombe aux ailes éployées d'argent. Chef d'hermines. (V. *Cool-camp, Lichervelde* selon 1557). Le seigneur d'Eessenе portait de sable au chevron d'or, et la maison portait de sinople, au chef d'argent à 3 pals de gueules, au 1^{er} canton de Flandre.
29. ETTELGHEM (*blanc*). Peut-être: Argent. 3 chevrons de sable.
30. GATERNISSE (*blanc*).
31. GHISTELLE (*Ville et Ambacht*). L'ambacht de gueules au chevron d'argent. La seigneurie: gueules au chevron d'hermine. (Voir aussi 1557). La ville et comté: Mi-parti: 1^e azur à 3 tours d'argent; 2^e gueules, chevron d'hermine.
32. GITS (*blanc*). (1557.) Argent, fascé de gueules.
33. GROEDE (*blanc*).
34. HANDSARME (*blanc*). Armorié selon demande de la commune actuelle: d'azur à 2 mains dextres jointes ensemble et au naturel, mouvant des deux flancs.
35. 'S HEERENWOUTERSMANS-AMBACHT ET WATERINGE. Or, chevron de sable.
36. HEINKEWERKE (*blanc*).
37. HEYST (*blanc*).
38. HOUCKE. Ville détruite, gueules, 3 croissants d'argent. (V. *Oostkerke*, selon MS. de 1580)
39. HOUTTAVE (*Ambacht*). (1557.) Sable, buste de lion d'argent dans la pose humaine: langué longuement de gueules, ayant sur la tête la couronne comtale de Flandre, à 3 fleurons accolés d'or et avec la croix abbatiale suspendue au collier. Le buste entre deux croises abbatiales en pal; le pommeau plein, ovoïde et d'or, le bâton d'argent. Ces armes furent octroyées en 1117 par Robert de Jérusalem, comte de Flandre, à l'abbé de St-André-lès-Bruges, seigneur de Houttave, selon le texte de la chronique de Saint-André, imprimé en 1844. Mais la concession doit être plus moderne, le lion n'étant en usage qu'après Thierry d'Alsace, de 1128 à 1168. (Voir Vredius, p. 19).
40. IABEKK (*Ambacht*). Sable, 3 cygnes au naturel.
41. ICHTEGHEM (*Ambacht*). Azur, 3 besans d'argent. Voir *Couckelaere*. La lettre I est actuellement au franc canton.
42. KRYEM (*blanc*).
43. KNOCKE (*blanc*).
44. LAPSCHEURE (*blanc*).
45. L'ÉCLUSE (*Ville*). Gueules à 2 fasces ondulées d'argent. Cette ville est au sommet du delta du Zwyn 1^e vers la mer; 2^e vers l'Escant. V. *Cadsand*. Le seigneur de L'Écluse portait d'or, au lion de Flandre chargé d'une bande dentelée de gueules, ayant un filet d'or au milieu. Ce sont les armes de Jean de Namur, fils de Gui de Dampierre (en 1297). Voir *Wateroliet*.

46. LEFFINGHE (*blanc*).

47. LEKE. Or, au franc canton en blanc et aux 3 chevrons de sable. C'est Hainaut ancien, ce domaine ayant appartenu au souverain pendant la réunion des deux comtés de Flandre et de Hainaut, de 1191 à 1270. Selon MS., 1557. Azur, 3 coquilles d'argent au chef de Flandre, c'est-à-dire au lion, etc.

48. LEMBEKE (*blanc*). (1515.) Azur, chef de Flandre.

49. Autre LEMBEKE, près de Damme, n'est plus commune.

50. LICHTERVELDE (*blanc*). (1557) : Azur, chef d'hermines. Voir *Cools-camp*.

51. LISSEWECHÉE (*Ambacht*). Argent, chevron de gueules, chargé de 3 coquilles d'or, ayant à la pointe de l'écu un roseau au naturel, parlant des mots: *Chemin aux roseaux*.

52. LOMBAERTZYDE. Argent, ancre descendue en pal, la trabe en chef et de sable. (V. *Termude*.)

53. LOPNEM (*Ambacht*). Gueules, fascé d'or. Selon 1557, d'argent freté de 4 fuseaux d'azur, au chef 3 étoiles affrontées d'or et à 6 rais.

54. MALDEGHEM (1557) : Or, croix et 12 merlettes à l'entourage de gueules.

55. MALE. Or. Lion de Flandre chargé d'un sautoir de gueules.

56. MANNEKENSWERE (*blanc*). Ce nom vient d'un ponceau très-fréquenté.

57. MARIEKERKE (*blanc*).

58. MERTKERKE (*Ambacht*). Gueules. 2 glaives alezés et en sautoir, la pointe en bas, d'argent.

59. MIDDELBOURG (*Ville*). Gueules. Tour d'or crénelée, surmontée de 3 tourelles la porte ouverte, c'est l'inverse des mœtaux et émaux d'Ardenbourg.

60. MIDDELKRAKE (*blanc*).

61. MOERE (1580 et 1557). Sable au chef d'argent; franc canton à l'écusson alezé d'or, au chevron de gueules. *Moere* signifie marécage et s'étend entre Zande et Westkerke. (Voir ces noms.)

62. MOERKERKE (*Ambacht*). (1557.) Or, sautoir de gueules, chargé de 5 coquilles d'argent.

63. MUNIKADEK, c'est-à-dire rivage ou rade des moines, à cause de la célèbre abbaye de Ter Doest (Thosacum). Azur (représente l'eau), chef de gueules, sur le tout un moine sur un terte au naturel, près de monter sur la planche d'un navire à 3 mâts; le tout d'or.

64. NIJPORT (*Ville et Châtellenie*). (1557.) Or, à la nefle de sable, supportant le lion de Flandre issant: il tient une hache élevée et de même étoffe. La châtellenie, selon 1557, de gueules au chef de vair, à la bordure d'or de 8 quintefeuilles de gueules.

65. NIEUWKERKE. Or, à 3 fleurs de lis de sable.

66. NIEUWMUNSTER (*Ambacht*). Argent. Croix des Templiers. Au franc canton une cannette de sable. (Voir *Clemskerke*.)
67. OEDELLEM (*blanc*).
68. OOSTCAMP, *jadis Orscamp*, (c'est-à-dire Pré aux chevaux). (1557.) Gueules, bande et 6 merlettes à l'orle d'argent.
69. OOSTROUBURG (*Ville et Ambacht*). Argent. Tour à 3 donjons de sable (selon 1557, 3 tourelles), surmontée d'une épée en fasce de même étoffe.
70. OOSTKERKE (*Ambacht*, 1380 et 1557). Gueules. 3 croissants d'argent.
71. OSTENDE (*Ville*). (1557.) Or. Chevron de sable, accompagné de 5 clefs en pal, de même.
72. ONCKERVLIET. Voir *Saint-Pierre-Capelle*.
73. OUDENBOURG (*Ville*). (1557.) Or. Tour de gueules, donjonnée à 3 tourelles. Dans l'écusson il y a en chef le blason du Franc de Bruges pour l'*ambacht*: au pied, l'écusson, échiqueté d'argent et d'azur de 12 pièces pour la seigneurie.
74. OTEGHEM (*blanc*).
75. PRAET (1557). Or. Sautoir de gueules. N'est plus commune.
76. RAMSCAPELLE (*blanc*).
77. RAVENSHIDE, *jadis WALRAVENSHIDE* (*blanc*). N'est plus commune.
78. RUDDERVOORDE (*blanc*). (1557.) Écartelé. 1 et 4 de gueules au cavalier l'épées levée pour combattre; il est armé de toutes pièces en argent, le cheval est armé d'azur, boutonné d'or. Les 2 et 3 cantons ne sont pas indiqués.
79. ROXEM, *jadis Rocassem*. En 741, Félix Praesbyter, dont le testament est aux archives de la Flandre-Orientale, en était curé.
80. SAINT-ANDRÉ (homonyme de l'abbaye). Gueules. 3 épées d'argent, alezées, posées en bande, la tête vers le franc canton; celle du milieu est la plus élevée. (Voir *Straten*.)
81. SAINT-GEORGE-TEN-DISTEL (*blanc*).
82. SAINT-JEAN-SOUS-HOUTTAVE. N'est plus commune (*blanc*).
83. SAINT-JEAN-IN-ERKHO (*blanc*).
84. SAINT-LAURENT (*blanc*).
85. SAINT-MICHEL (*blanc*).
86. SAINT-NICOLAS (*blanc*).
87. SAINT-PIERRE-CAPELLE. Voir *Onckervliet*, son ancien nom. N'est plus commune (*blanc*).
88. SAINT-PIERRE-SUR-LA-DIGUE, près de Bruges (*blanc*). (1557.) Azur. Fasce d'azur. Franc canton, argent. Chevron de gueules.
89. SAINTE-CATHERINE (*blanc*).
90. SAINTE-CATHERINE, près d'Ostende; village détruit par le siège de 1600 (*blanc*).

91. SAINTE-CROIX. Voir *Male (blanc)*.
92. SAINTE-MARGUERITE (*blanc*).
93. SCHOONENDYK (*blanc*).
95. SCHOORE (*blanc*). (1580.) Or, trécheur d'azur, chargé d'un chevron de gueules (1557). Hermimes. Bande de sable, chargé de 3 coquilles d'or.
95. SLYPE (*blanc*). (1557.) Échiqueté d'argent et d'azur de 6 pièces. Dans cette seigneurie est la ferme des Templiers. Voir *Clemkerke*.
96. SNAEKERKE (*blanc*).
97. SNELLEGHEM (*Ambacht*). Sable. 10 coquilles d'argent. 4, 3, 3.
98. STALHILLE. Azur qui représente l'eau, supporte un cygne au naturel. Chef de sable.
99. STEENE (*blanc*).
100. STRAETEN (*Ambacht*), en la commune actuelle de Saint-André (voir ci-dessus). Sable. 3 épées alezées d'argent, comme à Saint-André et à Varssevaer.
101. SYSELLE (1557). Or. Sautoir de gueules, accompagné de 4 quintefeuilles de même. Selon le manuscrit de 1580, blason de Flandre, à l'engrelure de gueules. Robert de Cassel, fils du comte Robert de Béthune, était seigneur de Sysselle.
102. TILLEGHEM, dépendance de Wardamme (*blanc*).
103. TRAMUDE (*Ville*). (1557.) Gueules, ancre en pal d'argent, la trabe d'or est en haut, accompagnée sous la trabe d'un soleil à dextre, d'un croissant à senestre; le tout d'or. Tramude est à l'embouchure du Zwyn, comme Nieuport ci-dessus, à l'embouchure de l'Yser. De là ces armoiries analogues.
104. THOUROUR (*Ville*). (1557.) Argent à la tour à la porte ouverte, de sable. Sur la curte elle est accompagnée de 2 arbres arrachés, et contre-accompagnée aux deux flancs, par deux clefs en pal, contournées vers l'extérieur; le tout de sable. Selon 1557, les clefs sont à la ville; la seigneurie est sans les clefs.
105. UBBELB (*blanc*).
106. UYTKERKE (*Ambacht*). (1557.) Argent, croix de sable chargée de 5 coquilles d'or. Voir *Zuyenkerke*.
107. VARSSEVAER (*Ambacht*). (1557.) Sable, 3 épées alezées, posées en bande, la pointe en bas, d'argent, celle du milieu à la poignée plus élevée. Voir *Saint-André* et *Straten*.
108. VLADSLOO (*Ambacht*). Gueules. 5 tours d'argent, non donjonnées, mais sommées en cône au-dessus des créneaux et posées en sautoir.
109. VLISSEGHEM (*Ambacht*). Argent, Croix des Templiers, cantonnée de 4 cannettes de sable. Voir *Clemkerke*.
110. WAERDAMME. Voir *Tilleghem (blanc)*.
111. WATERVLIET (*Ville*). (1557.) Gueules. Fascé de 5 pièces ondulées

d'argent; au chef une étoile à dextre, un croissant à senestre, en pointe une fleur de lis; le tout d'or. Diffère de L'Écluse ci-dessus, qui n'a que 2 pièces. L'ancienne seigneurie (1380 et 1557) d'or au sautoir de gueules, chargé de cinq anneaux d'argent. Voir aussi le manuscrit 14,936 du tournoi de Compiegne en 1238.

112. WENDUTNE (*blanc*).
113. WERKEN (*blanc*).
114. WESTGAPELLE (*blanc*).
115. WESTENDE (*blanc*). (1557): Azur, fascé d'argent.
116. WESTKERKE (*blanc*).
117. WILSKERKE (*blanc*).
118. WINNENDAEL, dépendance de la commune ci-dessus de Cortemarck. (1557), Flandre ancien, c'est-à-dire gironné d'azur et d'or, écuison de gueules en abîme; au chef le blason de Flandre, mais le lion est léopardé et l'écusson est incliné.
119. WOUMEN (*Ambacht*). Argent, sautoir de gueules.
120. YSENDYCK (*Ville et Ambacht*). Vair au nombre de 6 en fasce.
121. ZANDE (*blanc*).
122. ZAREN (*Ambacht*). Azur. Cygne au naturel. Au chef d'hermines. Selon 1557: Sable, Fasce d'argent, au chef emmanché de 5 pointes et 2 dents d'argent.
123. ZEDELGHEM (*Ambacht*). Or. Chevron de gueules, chargé de 5 coquilles d'argent. (1557.) 3 coquilles.
124. ZERKEGHEM ou ZARKEGHEM (*Ambacht*). Argent. Tombe ou pierre sépulcrale d'azur, en parallélipipède, le long côté en perspective, et supportant 2 cornes de cerf de gueules. C'est peut-être l'emblème du mot grec *sarcos*, sarcophage. (1557): Argent. Fasce d'azur.
125. ZEVECOTE. Argent. Fasce de gueules. (1557). Gueules. Chevron d'argent. En retouchant la carte on a superposé sept chenils ou trous à chiens, allusion du mot *Zevecote*.
126. ZUENKERKE ou ZUWENKERKE (*Ambacht*). Argent. Croix de sable. Au franc canton, une cannette de gueules pour l'ambacht. A la seigneurie, la croix est chargée de cinq coquilles d'or. Voir *Uylkerke*.

INDICATEUR

DES

RENVOIS DE LA CARTE DU FRANC.

1 Scoore	31 Het Gerechte
2 Yperlee	32 Stranghe
3 St-Nicolaescapelle	33 Zantvloghe
4 Leeke Leey	34 Zee Panne
5 Overdragh	35 Cruusbercg
6 Rabat	36 Noord Meulen
7 Camerlinkx-sluys	37 De Vaert naer Blankenberghes
8 Cleyne Zydelinghe	38 Waterganc
9 Sheer Woutermans-sluys	39 Schooringhe
10 Taechhuys	40 Gille Brugge
11 Rieithuys	41 Beerst Meulen
12 Hulbrugge	42 Moerstraete
13 Rattegat	43 Reivoetstraete
14 Snore	44 Viver Meulen
15 De Wech	45 Doude Lankstraete
16 Panebroux-Houcke	46 Eed Walle
17 Leke Dic	47 De Puud
18 Beurbrughe	48 Godelieve Capelleken
19 Zuydelinghe	49 H. Godelieve
20 Tempelhof	50 Cappelleken
21 Moeskensbeek	51 Nieu Sandstraete
22 Snipgatens Bruggen	52 Trotemoers
23 Bleauwepoorte	53 Tgheetecot
24 Kevagnaert	54 Sonnerweg
25 De Myncke	55 Houtenturf
26 Bleckaert	56 Joncweg
27 Bierkoest	57 Ten Hooreken
28 Paelsteen Panne	58 Oxzeel Meulen
29 Teste Meulen	59 St. Laureens Capelle
30 Plassendale	60 Watervalle

61 Nieuweghe	98 Ter Heye
62 Oostweghe	99 Viver
63 Ter Leys	100 Soetemont
64 Ghyssele	101 Berg Meulen
65 Blauwen Tor	102 Zuttweghe
66 Messen	103 Le Loo
67 De Langhestraete	104 Te Maeken
68 Gerechte van Tilleghem	105 Blauw Casteelken
69 Te Gods	106 Siekhuyse
70 Sartreusinen	107 Lenden Dyc
71 Donee	108 Poort Wech
72 Ter Meere	109 Bove Meulen
73 Ter Zale	110 Steenstraete
74 Ter Luuns	111 Wiuendal Capelleken
75 Sanne	112 Winendale Busch
76 Zandweghe	113 Winental
77 Leenput	114 Roo Pype
78 Hoochlane	115 Fonteyne
79 De Langhestraet	116 Marckhout
80 Witten Huyze	117 Ten Dooren
81 Jonghe S. Fewoud	118 Edewalle
82 Oude S. Fewoud	119 Vierschaere van Edewalle
83 St. Baefs	120 Tinnen Burg
83 Te Maddeleene	121 Vierschaere
85 T'gerechte van Brugghe	122 De Croone
86 Tilleghem	123 Couler Meulen
87 Roo Torre	124 Hantsame Vaert
88 St. Sebastiaens Cappelleken	125 Scaseken
89 Beest Brugge	126 De Vlieghen Hert
90 St. Michiels Capelleken	127 Hof van Ruddervoorde
91 St. Medaert	128 Herberghes
92 Midweghe	129 Jonckers Hoven Meulen
93 Dry Zwaluwen	130 Oud Hulst Busch
94 Nieuwerherberghe	131 De Zarren
95 Ovaers Nest	132 Ter Heest
96 Tgerechte	133 (*)
97 Tkasteelken	134 Labekens Ackere

(*) Le dessinateur a passé par erreur du № 132 au № 134, — du № 269 au № 280, — et du № 403 au № 405; cependant, il n'y a rien d'omis dans la nomenclature, qui est exacte.

135 Houtaert Meulen	177 Hey Dic
136 Grispere Meulen	178 Hey Stick
137 Spagnarts Beko	179 Gillemets Polder
138 Bouffort Meulen	180 Verzant Polder
139 Zwarre Gat	181 El Polder
- 140 Thof van Lichtervelde	182 Polder van Namen
141 Zwevezele ten Hille	183 Adornes Polder
142 De Hert	184 Baenst Polder
143 Viver	185 Graven Polder
144 Keun Meulen	186 Water Polder
145 Thaenken	187 Jonghe Bresken
- 146 Steen Hoven	188 Den Noord
147 Stam Cot	189 Gheers Polder
148 Olie Meulen	190 Hollants Polder
149 Hof Meulen	191 Waterganc van Eyesluyse
150 Olie Meulen	192 Coxhulbrugge
151 Brom Velt	193 De Goemoet
152 Gheregte van Lichtervelde	194 De Dulle Wech
153 Beveren Capelleken	195 Tupper Hof
154 Holicot	196 Beuckelaere Meulen
155 Hooghe Wielken	197 Dry Pypen
156 Vierbache	198 Den Beuckelaeren Horn
157 Stranghe	199 Zomer Wech
158 Roewale	200 Scapene
159 Everdyck	201 West Meulen
160 Waterganc Eyesluss	202 Turksche Polderken
161 Tambacht Eyesluss	203 Den Krockaert Polder
162 Panneypolder	204 Oost Meulen
163 De Peerde Markt	205 Nieuw Vliet Polder
164 Tuitine	206 Marian Polder
165 Iolaghe vant Oude Lant	207 Zoute Polder
166 Toude Lant	208 Een platten besaeyden Dyc
167 Inlaghe	209 Oudeland Polder
168 Kerke Polder	210 Isen Polder
169 Score	211 Geregte
170 Polder van thien honderd ge- meten	212 Metteneyse Polder
171 De Schoossche Guele	213 Wynghene Polder
172 Oost-Vliet	214 Uut ghesoit Lant
173 Sluese	215 De Meel Polder
174 Nieuwenhove Polder	216 St. Barbara Polder
175 Distelle	217 Speiken
176 Zant Polder	218 Oud Bresken
	219 Steen Polder

220 Gheesten Polder	260 T'hof van Dudzeele
221 Heeren Polder	261 Groot Pronkerburg
222 Oost Polder	262 Kleyn id.
223 Proost Polder	263 Eeke Meulen
224 Gallemars Gat	264 Eyen Broek
225 Ghizeele	265 Waterganc van Reigaertsvliet
226 Doest	266 Stade
227 De Dulle Wech	267 Plate
228 Toost Hof	268 Bladelin Polder
229 Waterganc	269 (*) Lodyx Polder
230 Toude Zwyn	280 Oost Polder
231 Bake	281 Doude Vaert van Oostburg
232 Nieuwe Polder	282 Kapelle Polder
233 Ter Hofstede	283 Cristofels Polder
234 Den Haekelaere	284 Nieujans Polderkin
235 Hei Kielle	285 Rooden Dic
236 Jans Polder	286 Doude Doust Weg
237 Crubek Polder	287 Laureins
238 St. Jooris Polder	288 Pad Houc
239 Lisbette Polder	289 Te Seven Eyken
240 Mossolle Put	290 Rosieres
241 Croxhouke	291 Cruusabeele
242 Den Cuun Dic	292 Wiering Wech
243 Den Beeren Dic	293 Rousselaere Wech
244 Sheer Gheermoer Waterynghe	294 Winers Wech
245 Gherreclstraet	295 Doest Wegeiken
246 Wilhelms Gosse Polder	296 Steenken
247 Hughe Zaele Polder	297 Lembeke
248 Den Kwadentyd Polder	298 Zuyd Overleye
249 Sheer Jacques Polder	299 Noord id.
250 Steillebroes Polder	300 Milleboom
251 Bette Stoute Polder	301 St. Nicolas Putkin
252 Barzand Meulen	302 De Coolstraete
253 De Giesselaere	303 Den Been Wech
254 Buse Polder	304 Zuyd Overleysluus
255 De Dulle Meulen	305 Noord id.
256 Vaghevier	306 Slepændamsluus
257 De Pontepoort	307 Ter Cruce
258 Vaert naer Lisseweghe	308 Brauwers Wech
259 Cruit Put	309 Pisbeddestract

(*) Voir la note, page 316.

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| 310 Waterganc Beoostersree | 353 De Hooghe Wech |
| 311 St. Catherine Polder | 354 Roohuus |
| 312 Ozemans Polder | 355 De Verre Wech |
| 313 Id. Capelle | 356 De Pip Wech |
| 314 De Oude Polder | 357 Ratebrugge |
| 315 St. Cristoffels Capelle | 358 Kalkerleen |
| 316 De Nieuwe Polder | 359 Kapelleken |
| 317 Wyn Polder | 360 Moerkerkebrughe |
| 318 Den Groenen Dic | 361 Raspshoc |
| 319 Schepsdale | 362 Heile |
| 320 Hooghe Brugge | 363 St. Lieven Capelleken |
| 321 Speihuus | 364 Den Hooren |
| 322 Overdrag | 365 T'Ghystelhof |
| 323 Verdeurs | 366 De Nieuwe Wech |
| 324 Ter Panne | 367 Hemel Weghsken |
| 325 De Gapaert | 368 De Hooghe Wech |
| 326 St. Adriaen | 369 De Oude Wech |
| 327 Halfweghe Cadzand | 370 Appelstraet |
| 328 Zeven Sterre | 371 St. Lieven Polder |
| 329 De Zuud Dic | 372 Passegeuls Meulen |
| 330 Carpersaerde | 373 Saac Vrauwe Geule |
| 331 Stampershouke | 374 Joncvrauwe Polder |
| 332 St. Catherine | 375 Siechhuus |
| 333 Hulsterloo | 376 Sheer Bouckwic |
| 334 Den Broeloozen Dic | 377 Jacopinesse |
| 335 Spieghelaere Wech | 378 Male Leiken |
| 336 Noord Meulen | 379 Pudenbroec |
| 337 Ter Velde | 380 Male Viver |
| 338 Waterganc van Middelburg | 381 Spermalie |
| 339 Vinkebrom | 382 Id. Meulen |
| 340 Diercastee Polder | 383 De Zwane |
| 341 De Ro Meulen | 384 Scheeweghe |
| 342 Den Joc Wech | 385 Septers |
| 343 Osteneer Wech | 386 Brievens Wech |
| 344 Passegeulle | 387 De Lieve |
| 345 Id. Polder | 388 Leesthken |
| 346 St. Catherine Polder | 389 Watergang |
| 347 Goude Polder | 390 Biese Wech |
| 348 Durentyd Polder | 391 Scherbeits Wech |
| 349 Satereusen | 392 Shaze Wech |
| 350 Blauwhuys | 393 De Eede |
| 351 De Voghelezanc | 394 Langhelle Wech |
| 352 Tgheregte van Male | 395 Spillebroux Meulen |

396 Lichvoet Wech	436 Poort Wech
397 Hemel Wetghsken	437 Moerkens Wech
398 Water Dic	438 St. Anna Polder
399 St. Margareta Polder	439 St. Jeronimus Polder
400 S. Jeronimus Polder	440 Lantouwers Wech
401 Oudenaerd Polder	441 St. Barbes Polder
402 Joncvrau Polder	442 Vierscaere
403 Haven van Watervliet	443 Moerbrugge
404 (*)	444 Praet —
405 St. Trude	445 Tilleghempoort
406 Steenbrugge	446 Hore van Maldeghem —
407 Pente	447 Montesen
408 Langhe Pype	448 Moere
409 Ryckevelde	449 De Witte Moere
— 410 Ter Belle	450 Viver
— 411 Rosteene	451 Gheregte van Maldeghem
412 Zuuddoone	452 Rozainghe
413 Assekerke	453 De Lieve
— 414 Broucsende	454 De Wake Wech
— 415 Ter Donck	455 Roo Weghelken
416 Papaeles	456 Sheer Jans straat
417 De Eede	457 Tercelie
418 Vlot Wech	458 Houwersbrugge
419 Zeel Waterganc	459 De Wake Wech
420 Moerhuuse	460 St. Romels Wech
— 421 Rapenburg	461 Moer Hof
422 Beuterbrugge	462 De Gokelaere
423 Stroobrugge	463 Vlaeminkstraete
424 Zwartenhond	464 Blauwers Wech
425 Bloestraete	465 Bleauvelts Wech
426 Ten Block	466 Meerdle Wech
427 Crielsstraete	467 Crielsstraete
428 Vive Voetbruggge	468 Waelstraete
429 Id. Wech	469 Tzonnenken
430 De Claphote	470 Bentille Polder
431 St. Lievens Polder	471 Id. Gheregte
432 St. Jans Polder	472 Id. Meulen
433 Thaenken	473 Kockukt Polder
434 Holle Meulen Wech	474 Forzier Polder
435 Riels Wech	475 Marien Polder

(*) Voir la note, page 316.

476 Oost Polder	496 Wolf Meulen
477 St. Cristoffels Polder	497 Viver Eeke
478 St. Lauryns Polder	498 Marshoone
479 Haven van Boxcoul	499 Meulen Wech
480 Ghevaerts Brugge	500 Ravescot
481 Eede Velt	501 Rabat ten Doornetin
482 Ballegherens Houcke	502 Rabat te Vlacke
483 Steenkiusrabat	503 Ceunpitken Wech
484 Gryze Meulen	504 Meuskerken Wech
485 Beuter Houc	505 Haselaere Houc
486 De Moerstraete	506 Den Woulf Houc
487 Wakleed	507 St. Nicasen Polder
488 St. Jans Polder	508 Zes Schoorenbrugge
489 Waterganc	509 Loo Busch
490 Cappelle Polder	510 Oude Brugache Wech
491 Philippinne	511 Heye van Maldeghem
492 Meerberg	512 Overdike genaemt Appelhebe
493 Walbrugge	513 Ghent Wech verdonkert
494 Wes Meulen	514 Plassendaels
495 Oudenaerde	515 Ter Heye.

